



ÉDITO : 9 AVRIL 2015 - UNE BELLE JOURNÉE D'ACTION

Le soleil s'était mobilisé avec les 450 camarades CÉGÉTistes du Bas-Rhin qui ont fait le déplacement jusqu'à la capitale pour réchauffer les plus de 100 000 manifestants venu protester contre la loi Macron et la politique d'austérité de ce gouvernement pseudo-socialiste. Une belle journée donc qui nous a conduit dans le calme mais aussi la détermination de la Place d'Italie jusqu'aux Invalides en passant par le boulevard Montparnasse. C'était bien joli tous ces drapeaux rouges des manifestants CGT largement majoritaires comme d'habitude sur fonds d'immeubles haussmanniens et de monuments historiques. Et puis quasiment pas de déploiement de forces de police. Juste ce qu'il fallait pour couper la circulation sur le parcours des manifestants. Pas de hordes de "Robocops" emplastrés de pied en cape. Rien, aussi étonnants que cela puisse paraître dans un contexte de plan vigipirate. Et puis, juste en arrivant dans le quartier des invalides, abracadabra les voilà qui apparaissent nos Compagnons Républicains de Sécurité. Ils barricadent l'accès à toutes les rues donnant sur la place des invalides ainsi que les ponts sur la Seine. Pas question pour les manifestants de faire du tourisme dans les rues où se situe le Ministère du Travail, celle où se trouve la résidence privée de notre bon Manuel, ni aucune des autres.

Les touristes, les passants lambda eux sont autorisés à s'infiltrer à travers les barrages telles les gouttes d'eau à travers la fibre textile. Mais tout ce qui porte un signe distinctif de manifestant, le rouge est refoulé et à l'image des cow-boys de la Warner, nos Rambos bleus empêchent le troupeau de s'éparpiller. Bien entendu aucune discussion n'est possible. Au moindre signe, même pas ostensible, de manifestant c'est le refus de passage, un drapeau déjà plié, un slogan sur un tee-shirt, un autocollant et c'est "désolé messieurs-dames l'accès n'est pas autorisé". Les dangereux manifestants syndicalistes sont punis, privés de promenade touristique dans le quartier (pourtant bien agréable) en attendant l'heure du train. Il est vrai que nous ne sommes pas des bonnets rouges : pas d'incendie, pas de vandalisme ; ni des syndicalistes agriculteurs de la FNSEA : pas de fumier, pas de souillure d'aucune sorte sur la voie publique. Il était donc légitime que la force publique républicaine montrât ses biscottos.

Cela pose tout de même de véritables questions : quid de liberté de circulation garantie au citoyen par la Constitution ? Quelle sorte de démocrate républicain tient les commandes de la République pour parquer ainsi les participants à une manifestation légale qui s'est déroulée sans affrontement, ni incident ? Ces gens, censés être nos représentants nous craignent-ils tant que ça ou imposent-ils simplement une autorité « poilue » à des gens dont ils n'ignorent pas qu'ils sont profondément attachés au respect des lois de la République ? Et comment, d'autres catégories de contestataires parviennent-elles à incendier impunément un Centre des Finances Publiques dans le contexte d'un si rigoureux encadrement policier ? Y aurait-il des complicités avec certains manifestants qu'on laisserait se dévouer ?

Quoi qu'il en soit notre démocratie ne se porte pas bien du tout et nos hommes politiques ne se comportent pas bien du tout. Finalement ils mériteraient que leur déploiement exagéré de force de Police devienne légitime.

PS : 120 000 manifestants selon la CGT, 34 000 selon la Police. Un écart de 1 à 4, de qui se moque-t-on ? C'est dommage que parmi tous ces fonctionnaires bloquant le quartier aucun n'ait semble-t-il eu une note honorable à l'épreuve de calcul du concours de recrutement...



Dogmatisme aveugle

Au secours ! Ils reviennent à la charge. Parce qu'à Bercy un crâne d'œuf, le petit doigt sur la couture, visiblement inspiré par l'obsession des économies à réaliser au Ministère des Finances, a inventé le concept de mutualisation des solutions d'impression, à la DRFIP67 on a décidé, en bon élève, de faire du zèle, bref, de sauter dans le Rhin.

C'est ainsi que tous les services du département reçoivent chacun leur tour la visite d'un émissaire de la direction, chargé de la désagréable mission, et sans états d'âme, de repérer les imprimantes susceptibles d'être subtilisées et sans doute mises au rebut, qu'elles soient en bon état ou pas. L'important, c'est de faire du chiffre. Comme quoi la prime du patron tient parfois à peu de choses.

Il apparaît de prime abord que le missi dominici de la logistique ne fait aucune distinction entre les impératifs et les volumes en matière d'impression d'un SIP ou d'un service comptable et ceux d'un service de direction. Mais sait-il vraiment comment fonctionnent les différentes unités visitées ? On peut légitimement en douter. Il semble bien au demeurant que, de guerre lasse, les chefs de service du CFP du 35 avenue des Vosges finissent çà et là par lâcher l'une ou l'autre de ces machines diaboliques. Que ne ferait-on pas pour être tranquille ! Mais quelle va en être la suite ? Après les imprimantes, seront-ce les fauteuils ? Revenons rapidement sur les économies escomptées de cette opération d'envergure. Il est à espérer que les imprimantes retirées, dont certaines fonctionnent encore parfaitement et recèlent encore un consommable à peine remplacé, ne seront pas mises au rebut ou carrément jetées, ne connaîtront pas le même sort qu'un certain mobilier administratif à une époque. Peut-être ces machines pourraient-elles connaître une seconde vie dans le monde associatif ou être revendues. Compte tenu de l'état squelettique des finances de notre administration, les quelques derniers ainsi récoltés permettront-ils de sortir de l'actuelle indigence... ?



Et une de plus ! (c'est la crise, hein)

De quoi s'agit-il ? D'une nouvelle mesure au bénéfice des entreprises annoncée parmi un canevas de décisions ayant pour but de "doper l'investissement".

Dans le détail, c'est une réduction d'impôt qui serait accordée aux entreprises "pour les encourager à effectuer des investissements industriels" en se rééquipant, par exemple, en "acquérant des robots", etc. Autant dire que ça sent l'arnaque pour le salarié moyen...

Dans le contexte actuel de "crise-qui-dure-nécessitant-la-politique-d'austérité", c'est un nouveau coup de pouce fiscal (estimé déjà à 2,5 milliards d'euros sur 5 ans !) qui s'apparente à une mesure déjà vue, le CICE, que nous connaissons tous, et pas forcément pour de bonnes raisons !

Alors qu'on nous ressasse continuellement les nécessités des économies diverses et variées, que nos effectifs continuent de fondre chaque année avec les conséquences néfastes que chacun ne connaît que trop bien, peut-on encore croire que ce genre de mesure va servir en quoi que ce soit à l'emploi et/ou aux salariés ?

Qui plus est, comme pour le CICE, il est intéressant de se demander comment va s'impacter cette nouveauté dans les services de fiscalité professionnelle de notre chère DGFIP.

Décalage sécuritaire

Une fois de plus, la DGFIP, enfin en l'occurrence la DRFiP 67, montre sa différence de conception de la notion de gravité en matière de sécurité, on pourrait presque dire son indifférence. Un récent incident survenu au CFP de Molsheim illustre assez bien notre propos. Le 2 avril dernier, donc le lendemain du poisson, les agents du site ont reçu dans un box d'accueil du lieu une personne connue du service, entre autres pour son addiction à l'alcool. Apparemment insatisfait, le quidam est revenu le lendemain en faisant de l'esclandre au point que les collègues de l'accueil lui ont demandé de quitter les lieux. Hélas, devant son refus d'obtempérer, il a fallu faire appel à la force publique, la gendarmerie et les pompiers. Ces derniers sont intervenus en combinaisons spéciales, ceci afin de prévenir toute contamination, car ils avaient connaissance de son état infectieux. Le box a été condamné sans toutefois en interdire l'accès, et la direction avertie. C'est bien le moins, ouf !

Mais le lundi suivant, le local était toujours fermé pour raisons sanitaires avec pour seule explication un mail d'avertissement de sa condamnation, sans la moindre mesure de désinfection. Et pourtant, certains collègues, téméraires sans doute, ont fait usage de ce box, qui n'était finalement même pas fermé à clef. L'épisode, finalement sans gravité semble-t-il, met une fois de plus en exergue la légèreté de l'administration fiscale en matière de véritable

contamination. Où sont restés les principes les plus élémentaires de précaution? Si la personne en question avait véritablement contracté un virus très volatile, il y a fort à parier qu'à l'heure qu'il est, tout le centre serait hospitalisé. L'incident est bien révélateur de la conception de l'hygiène et de la sécurité de ses agents par la Centrale. D'un côté des combinaisons de spationautes, de l'autre côté les mains nues des collègues et peut être une fiche de signalement. Sans doute encore une question de moyens, ou d'économies ...



Grève du 9 avril 2015

Le taux de grévistes à la DRFIP du Bas-Rhin s'élève à environ 27 % pour les catégories C et B, 11 % pour la catégorie A et 5 % pour la catégorie A+.

Au vu de ces résultats on mesure où se situent les mécontentements, les souffrances et surtout le courage de les exprimer. Plus d'un agent sur quatre ose dire qu'il n'est pas satisfait de son sort.

Quant à l'encadrement A et A+ qu'on entend régulièrement se plaindre de la pression subie finira-t-il un jour par prendre son courage à deux mains et franchir le Rubicon pour le bénéfice de l'ensemble des agents ? Espérons-le.

En tout cas la CGT va continuer à œuvrer à la poursuite de la lutte.

Photo de la manif à Paris issue du site confédéral cgt.fr



La Poste flambe

Lors du dernier CTL, la direction a très calmement expliqué qu'elle allait récupérer toutes les imprimantes individuelles dans les services, y compris celles qui fonctionnent encore. Rappelons que l'objectif d'origine était de ne plus les renouveler, elles auraient donc dû disparaître petit à petit. Mais non, il est visiblement bien mieux de supprimer des outils encore fonctionnels.

Cependant les PNR fonctionnent trop. Mesdames, messieurs les agents, vous envoyez trop de courrier. Les prix de la Poste flambent, bon sang, cessez de respecter vos procédures, d'envoyer des mises en demeure ou des AMR en courrier recommandé, cela pourrait vous permettre de réaliser des poursuites qui tiennent la route.

À ce sujet, comme l'affranchissement coûte de plus en plus cher, on parle de mise en place de nouveaux centres d'envoi. Il s'agirait, au lieu d'imprimer les courriers chez vous, de les envoyer en PDF à un centre (inter-départemental a priori) qui se chargerait de l'impression et de l'envoi. Économies d'échelle, on vous dit. Si ce pouvait être éventuellement intéressant pour les courriers automatiques comme c'est parfois déjà le cas (lettres de rappel, d'accueil, d'acceptation ou de rejet gracieux...), il apparaît que ce nouveau dispositif serait réservé en priorité aux courriers rédigés manuellement par les agents ...

Quant aux problèmes de validité juridique de courriers non signés ou du décalage de leurs dates d'envoi, les questions ont été soigneusement éludées. C'est en réflexion, paraît-il. Dormez donc sur vos deux oreilles, on vous en informera par une jolie note à application immédiate quand on aura tout décidé pour vous.

Réalisé sous

Scribus

(logiciel libre de PAO, distribué sous licence GNU GPL)

JE ME SYNDIQUE À LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Nom : Prénom :

Grade : Échelon :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Bulletin à retourner au Syndicat par l'intermédiaire de votre correspondant local ou à :

*Jean-Michel CHAIRON Trésorerie de Drulingen
Gilles STREICHER SIP de Strasbourg-Sud*